

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Transport collectif de la MRC de Montmagny, le jeudi 16 mai 2019 à 16h30, au 6 rue Saint-Jean-Baptiste Est, à Montmagny, salle 302 A.

Personnes présentes :

| | |
|---|---|
| Denise Laprise, présidente | Hélène Blais, secrétaire |
| Daniel Racine, vice-président | Jean-François Roy, trésorier |
| France Marois, administratrice | Sylvie Boulet, administratrice |
| Donald Gilbert, administrateur | Mayabassim N'Djao, invité pour administrateur |
| Lucie Ouellet, invitée pour administratrice | Donald Veilleux, directeur général invité |

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

Madame Laprise déclare la rencontre officiellement ouverte à 16 h 43. Comme tous les administrateurs sont présents, le quorum est obtenu.

2. Accueil et présentation des deux invités

Madame Laprise souhaite la bienvenue aux deux invités, Madame Lucie Ouellet et Mayabassim N'Djao, et elle invite les membres du CA à se présenter. C'est ensuite au tour des invités de se présenter.

Aujourd'hui à la retraite, Madame Ouellet a connu une belle carrière dans le milieu hospitalier et dans le service aux personnes dans le besoin. Elle est très impliquée bénévolement, notamment comme présidente du Conseil d'administration du Centre d'Action bénévole CECB de Montmagny – L'Islet.

Quant à Mayabassim N'Djao, il est au Québec depuis plus de deux ans après avoir étudié en France et obtenu son diplôme d'ingénieur forestier. Après avoir œuvré plus d'un an comme journalier chez Teknion, Mayabassim travaille maintenant dans son domaine pour la MRC de Montmagny.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Trois éléments s'ajoutent au point 10 (varia) : Navette touristique, Ressources humaines et Projets à évaluer.

Résolution 2019-05-16-1

Il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Donald Gilbert, d'accepter l'ordre du jour tel que modifié. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption des procès-verbaux du 28 février 2019 et 8 avril 2019 et dépôt de celui de l'AGA du 8 avril 2019

L'adoption du procès-verbal du CA du 28 février est reportée à la prochaine rencontre du CA.

Résolution 2019-05-16-2

Les administrateurs ayant pris connaissance du procès-verbal du 8 avril et n'ayant pas de questions et/ou commentaires, il est proposé par Jean-François Roy, appuyé par Sylvie Boulet, d'accepter le procès-verbal tel que déposé. Adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de l'AGA du 8 avril a été déposé pour information. Il devra être approuvé lors de la prochaine assemblée annuelle.

4. B Suivi du procès-verbal du 8 avril

Madame Laprise contactera le président de Transbelimont afin de vérifier le suivi à donner à la facture de Gaétane Bélanger, l'objectif étant, dans la mesure du possible, de maintenir de bons liens entre les deux organismes.

Le directeur général vérifiera si le dernier 10 % que nous doit SACAIS est entré.

5. Correspondance

Aucune correspondance depuis le dernier CA.

6. MTQ

État de situation des demandes adressées au MTQ :

Le rapport d'exploitation 2018 doit être déposé au MTQ au plus tard à la fin août, mais nous voulons le déposer le plus rapidement possible afin de ne pas retarder le dépôt des subventions. Ce qui retarde actuellement le dépôt du rapport, ce sont les demandes du Ministère liées à de nouveaux indicateurs de performance

Le rapport STA doit être déposé avant la fin mai. Encore une fois, ce sont les statistiques liés à certains indicateurs de performance qui compliquent la finalisation de ce dossier.

La demande de financement pour 2019 doit être déposée au plus tard à la fin août, mais le plus tôt sera le mieux. Daniel Racine laissera une copie des demandes 2018 (adapté et collectif) à Marie-France Bellavance à l'attention de Donald Veilleux.

7. Trésorerie

a) Comptes de mars 2019.

b) États financiers

c) Liquidité

Résolution 2019-05-16-3

Après étude des comptes, états financiers et liquidités de mars, il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Donald Gilbert, que ces documents soient approuvés tel que déposés. Adopté à l'unanimité. Dès que les chiffres d'avril seront disponibles, le directeur général les fera parvenir aux membres du CA.

La demande sera faite à Éricka pour que le coût de l'assurance responsabilité soit réparti entre le Collectif et l'Adapté.

- d) Changement de signataires à la Caisse Desjardins, paiements électroniques, marge de crédit, carte de crédit, signature des chèques auprès de l'institution financière Desjardins (incluant Daniel Racine, Jean-François Roy et Donald Veilleux).**

Résolution 2019-05-16-4

Madame Laprise s'assurera de mettre à jour le Registre des entreprises (changer le nom de Christine Marceau pour Donald Veilleux et ajouter les noms des deux nouveaux administrateurs). Madame Laprise avisera Jean-François dès que ce sera fait. Entretemps, Donald Veilleux rédigera une résolution et l'enverra par courriel aux administrateurs pour adoption. Cette procédure est proposée par Donald Gilbert, appuyée par Sylvie Boulet et adoptée à l'unanimité.

8. Statistiques de mars

a) Volet collectif

b) Volet adapté

c) Parcours spéciaux

Les administrateurs prennent connaissance des statistiques de mars 2019. Après trois mois, nous notons une légère hausse d'une centaine de passages en Collectif, mais une importante baisse de 256 passages (50 %) en Adapté, l'essentielle de cette baisse provenant du fait que Transbelimont a repris les transports que TCA faisait auparavant pour le Centre de jour...

9. Comité de développement

Aucune rencontre n'a eu lieu. Le directeur général enverra un courriel aux membres dans les prochaines semaines pour convoquer une rencontre.

10. Varia

Projet Bardobec

Le directeur général dépose un projet de transport collectif pour sept nouveaux travailleurs qui devraient débiter chez Bardobec, à St-Just au début du mois d'août. Comme nous ne savons pas si ces travailleurs s'installeront à St-Just ou à St-Fabien, les deux scénarios ont été étudiés avec Autobus Lapointe quant à la faisabilité et aux coûts de chacun de ces scénarios.

Dans les deux cas, la faisabilité ne pose pas de problème. Au niveau des coûts, ce serait le double du prix si les sept employés s'installaient à St-Fabien.

Résolution 2019-05-16-5

Considérant que lorsque des usagers résident et travaillent à l'intérieur des limites d'une même Municipalité, les trajets à parcourir sont relativement courts, il est proposé par Jean-François Roy, appuyé par Hélène Blais et adopté à l'unanimité, que des passes mensuelles spéciales soient émises au coût de 100 \$. Cette disposition s'appliquera désormais dans tous les cas semblables.

Projet Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Trois importantes entreprises de Saint-François (Garant, Emballages LM et Produits Métalliques Roy) fonctionnent avec les mêmes horaires pour le quart de jour, ce qui faciliterait un transport collectif pour les employés de ces entreprises. Des rencontres avec les RH de ces 3 entreprises ont permis de mesurer leur intérêt.

Une prochaine rencontre regroupant les 3 entreprises permettra de valider si un minimum de 10 employés seraient intéressés par un projet pilote en juillet et août.

Un suivi par courriel sera adressé aux administrateurs et une décision sera prise à ce moment.

Révision des tarifs

Une étude comparative avec une dizaine de MRC semblables à la nôtre démontre que les tarifs de TCA sont les plus élevés de tous, parfois même du simple au double (3 \$ versus 6 \$).

Le directeur général suggère une révision des tarifs allant comme suit :

Tous les circuits

0 – 6 ans, accompagné d'un adulte (maximum de 2 enfants par adulte) : gratuit pour l'autobus.

0 – 6 ans, accompagné d'un adulte (maximum de 2 enfants par adulte) : 3 \$ pour le taxi

Circuits Nord – Sud et Est – Ouest

7 à 59 ans : 6 \$ du passage, livret de 10 billets à 55 \$, passe mensuelle à 130 \$

61 ans et + : 5 \$ du passage, livret de 10 billets à 45 \$, passe mensuelle à 90 \$

Étudiants : 5 \$ du passage, livret de 10 billets à 45 \$, passe mensuelle à 90 \$

Circuit urbain (Montmagny)

7 à 59 ans : 4,50 \$ du passage, livret de 10 billets à 40 \$, passe mensuelle à 100 \$

61 ans et + : 4 \$ du passage, livret de 10 billets à 35 \$, passe mensuelle à 80 \$

Étudiants : 4 \$ du passage, livret de 10 billets à 35 \$, passe mensuelle à 80 \$

Résolution 2019-05-16-6

Il est proposé par Donald Gilbert, appuyé par Hélène Blais et adopté à l'unanimité que ces nouveaux tarifs s'appliquent à compter de la rentrée (Fête du Travail, 2 septembre).

Carrefour mondial de l'Accordéon

En 2018, le Carrefour mondial de l'Accordéon a innové en offrant gratuitement une navette urbaine permettant aux amateurs de se rendre aux différents sites, sans utiliser leur auto.

Face au succès obtenu, l'organisme récidive cette année, en ajoutant des arrêts aux 3 hôtels Situés sur le Chemin des Poirier.

Le directeur général suggère d'organiser un Circuit Nord-Sud le dimanche 1^{er} septembre afin d'offrir à la population du Sud de la MRC la possibilité de participer à l'événement à un tarif spécial de 5 \$ pour l'aller – retour. Daniel Racine suggère de trouver des organisateurs de groupe afin de provoquer un effet d'entraînement. Il suggère également de contacter Madame Emmanuelle Leblanc du Service des Loisirs et Culture.

Résolution 2019-05-16-7

La réalisation de ce projet est proposée par Daniel Racine, appuyée par Jean-François Roy et adoptée à l'unanimité.

Comparaison des indicateurs de performance, Transbelimont, Vieux-Quai et TCA

Un document comparant les indicateurs de performance des trois organismes en transport de la MRC de Montmagny avec la moyenne québécoise est déposé pour information.

Certains résultats surprennent et mériteront une réflexion et une recherche plus poussée.

Navette touristique

Le directeur général présente l'embryon d'un projet pilote estival pour une navette offrant un circuit agro-touristique. L'idée a été validée avec Madame Geneviève Bourgeois, Agente touristique. Devant l'intérêt des administrateurs, le dg développera le projet, toujours en collaboration avec Madame Bourgeois. Un projet plus complet sera ensuite présenté pour évaluation.

Ressources humaines

Devant l'obligation de trouver quelqu'un pour remplacer Diane Bernier, répartitrice, pendant ses vacances annuelles et l'utilisation de sa banque de temps, le directeur général a fait parvenir une offre d'emploi aux municipalités de la MRC. L'initiative a été profitable, puisque nous avons reçu deux excellentes candidatures, deux profils complètement différents.

Joanie Couette est une étudiante de 21 ans qui en est à sa 3^e année en Technique de bureautique au Cegep Lévis-Lauzon. Elle réside à Sainte-Lucie-de-Beauregard.

Johanne Carpentier a œuvré 40 ans pour Desjardins, dont les dernières années comme *Agente soutien aux opérations courantes et administratives*. Aujourd'hui à la retraite, madame Carpentier est disponible pour travailler quelques heures par semaine.

- Considérant que le Conseil d'administration a amorcé un virage « développement » pour TCA ;
- Considérant que l'actuel directeur général consacrera la majorité de son temps à conclure des partenariats et à développer l'organisme plutôt qu'à des tâches administratives ;
- Considérant que Madame Bernier réclame de l'aide, étant débordée dans son travail ;
- Considérant que le directeur général offre de couper son salaire de 10 heures / semaine afin de permettre l'embauche de ressources à coût nul pour TCA ;
- Considérant que ces embauches temporaires réduiront le nombre d'heures payées au taux horaire de 65 \$ à Madame Éricka Gonthier ;

Résolution 2019-05-16-8

Il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Donald Gilbert et adopté à l'unanimité que le Directeur général procède à l'embauche des deux candidates, à coût nul pour TCA.

Projets à évaluer

Le directeur général dépose trois idées de projets à être évalué plus en profondeur, soit une Promotion estivale pour les moins de 18 ans, un projet pilote de circuit urbain estival et L'installation d'un support à vélos sur l'autobus effectuant le circuit Nord – Sud.

Les 3 projets plus étoffés seront présentés au prochain CA.

Deux nouveaux administrateurs

Résolution 2019-05-16-9

La Présidente, Madame Laprise demande aux deux nouveaux administrateurs s'ils ont apprécié ce premier CA et s'ils sont intéressés à continuer l'aventure avec nous. Suite à leurs réponses affirmatives, il est proposé par Hélène Blais, appuyé par Donald Gilbert et adopté à l'unanimité d'accepter Lucie Ouellet et Mayabassin N'Djao comme membres du CA. Félicitations et merci !

11. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre est fixée au jeudi 27 juin, à 16 h 30, à la salle 302 A.

12. Levée de la réunion

Résolution 2019-05-16-10

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Hélène Blais et adopté à l'unanimité de lever l'assemblée.

Denise Laprise, présidente